

Club d'analyse économique Occitanie

Appui à la réalisation d'une note de mutation

I Présentation de Madeeli

Madeeli est l'agence régionale du développement économique, de l'export et de l'innovation. Créée en 2015, sous le statut d'association loi 1901, elle est financée principalement par la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée et l'Europe.

Les trois grandes missions de Madeeli sont :

- Favoriser la création, le développement, l'innovation et l'internationalisation des entreprises,
- Animer et coordonner le réseau des partenaires de l'innovation et du développement économique en région,
- Renforcer l'attractivité du territoire régional et promouvoir l'implantation des entreprises française et étrangères.

II Présentation du Club d'analyse économique Occitanie

Créé en 2013, il s'étend désormais à la région Occitanie et se compose d'une centaine d'entreprises régionales et d'une dizaine de personnalités qualifiées issues du monde économique, institutionnel et de la recherche. Le Club d'analyse économique Occitanie est présidé par André Benhamou, ancien Directeur Général de la division aéronautique et transports du groupe Liebherr.

Le Club d'analyse économique Occitanie s'inscrit dans la continuité de la mission d'animation des réseaux de développement économique et d'entreprises de l'Agence. Animé par Madeeli, avec le support d'Invest Sud de France et Transferts, il réunit industriels, économistes et acteurs publics afin de réfléchir ensemble aux mutations proches (à 5 ans) et d'adapter in fine les politiques publiques d'accompagnement aux évolutions économiques, sociales, environnementales ou technologiques.

Le Club d'analyse économique produit, à cet effet, deux notes de mutation par an, sur deux sujets déterminés, dans lesquelles des préconisations sont formulées à la Région. Il se réunit quatre fois par an en séance plénière de 3h maximum ; la dernière séance étant une restitution des travaux annuels en présence de la Présidente de Région et de la Présidente Déléguée de Madeeli. Les plénières sont dédiées aux échanges et permettent également d'enrichir les préconisations, travaillées au préalable en groupes de travail.

Des groupes de travail ad hoc (d'une quinzaine de personnes) se tiennent en amont et en aval de chaque plénière (durée : 1h30), afin de préparer les travaux, problématiser le sujet ou creuser les préconisations. Afin d'aider à la formulation des préconisations, des entretiens individuels auprès des membres du Club et/ou d'opérateurs institutionnels peuvent également être menés.

Cinq « Notes de mutation » ont été réalisées depuis 2013 :

- « La transition énergétique dans les entreprises de Midi-Pyrénées »
- « Pays émergents et stratégies régionales de développement »
- « La robotique dans l'usine du futur »
- « Les grandes mutations à 5/10 ans dans les secteurs d'activités stratégiques pour Midi-Pyrénées »
- « La fusion Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon vue des entreprises ».

Madeeli souhaite être accompagné par un ou plusieurs consultants dans le cadre de la production des notes de mutation.

Un seul sujet, impliquant la réalisation d'une note de mutation, fait l'objet de cette consultation pour l'année 2017/2018. Le sujet en question : « Les entreprises et la numérisation : enjeux, contraintes et opportunités »

III Les missions confiées au(x) prestataire(s)

Sous la responsabilité de Madeeli, en particulier l'animatrice du Club d'analyse économique, et en collaboration avec le Président du Club et ses membres, il s'agira notamment de répondre aux prestations suivantes (voir aussi calendrier en point IV) :

- **1/** Recherche d'informations : données chiffrées sur le sujet traité, rapports/études de niveau européen, national ou régional, etc. (durée indicative : 1 jour).
→ *Livrables : Documents pertinents sur le sujet*
- **2/** Appui à la rédaction de la note de mutation qui sera basée sur les différentes synthèses des plénières et notes produites à partir des contributions des membres (besoins, visions, retours d'expériences, etc.) - orales voir écrites - et sur les entretiens complémentaires éventuellement réalisés.
→ *Livrables : Pré-notes (support des échanges pour les plénières P1, P2+P3), Synthèses des plénières (P1, P2, P3) et la Note de mutation (incluant les préconisations).*

De façon détaillée, cet appui rédactionnel concerne donc :

- ✓ les 2 pré-notes en support de réflexion des séances plénières (P1, P2+P3),

- ✓ les synthèses des idées fortes issues des plénières P1, P2 et P3 (durée indicative : 4 jours)
 - ✓ la rédaction des préconisations (durée indicative : 1 jour)
 - ✓ finalisation rédactionnelle de la note de mutation (durée indicative : 1,5 jours)
- 3/ Aide à la formulation des préconisations qui seront faites dans la note de mutation. Réalisation, à cet effet, d'entretiens physiques ou téléphoniques (maximum 5) avec les opérateurs concernés (Etat, Région, autres) ou industriels régionaux (durée indicative : 2 jours).
→ Livrables : Synthèses de chaque entretien réalisé
 - 4/ Participation aux trois séances plénières (probablement une à Narbonne, une à Montpellier et une à Toulouse) et à deux groupes de travail pour la prise de note.
 - 5/ Co-animation des groupes de travail ou des plénières (durée indicative : 3 jours avec le point 4/).

Il est attendu du (des) prestataire(s) :

- Une bonne connaissance du fonctionnement de l'entreprise ainsi que du tissu économique local, la connaissance de l'ensemble des actions existantes en Occitanie (voire dans d'autres régions) sur le sujet traité, voir la connaissance des dispositifs de financement corollaires existants,
- Une grande qualité d'écoute, de bonnes capacités rédactionnelles et de synthèse,
- La maîtrise de techniques d'animation collective.

Madeeli souhaite avoir **un référent unique** sur l'ensemble de la mission. Dans le cadre de l'animation des plénières, il sera toutefois souhaitable de recourir à plusieurs personnes afin de conduire différents groupes de travail en parallèle.

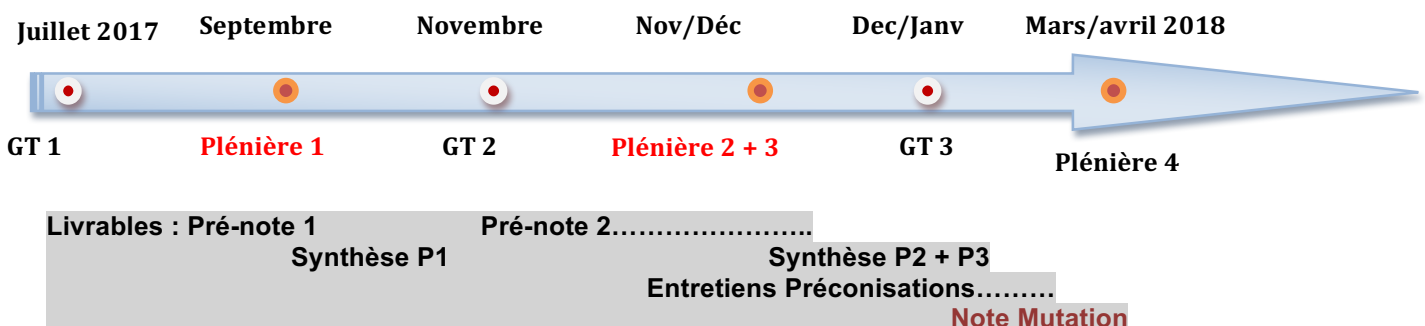
Madeeli fournira au(x) prestataire(s) :

- La liste des membres du Club d'analyse économique
- Les ressources documentaires disponibles associées
- La dernière note de mutation produite par le Club

IV Durée de la mission et calendrier

La mission du ou des prestataires se déroulera du 11 septembre 2017 au 30 mars 2018.

La réflexion avec l'ensemble des membres du Club sera lancée à la plénière de septembre 2017 ; l'élaboration des préconisations se fera durant les 2 plénières de novembre/décembre 2017.



V Choix du (des) prestataire(s) et remise des propositions

Le(s) prestataire(s) sera (ont) retenu (s) sur la base des critères suivants :

- Coût des prestations (Fournir un budget détaillé) (40%)
- Pertinence de la proposition dont méthodologie d'accompagnement (30%).
- Compétences de l'équipe projet (20%)
- Références (10%).

VI Propositions

Les propositions sont à adresser par courriel avant le 31 Août 2017, 12h00 à :
cynthia.medico@madeeli.fr et copie à marc.bigot@madeeli.fr

Document à transmettre :

- Présentation succincte de l'entreprise
- Extrait Kbis
- Références clients sur des travaux similaires
- Présentation de l'équipe projet
- Méthodologie d'accompagnement
- Offre financière détaillée par action (en H / jour) intégrant les frais de missions et temps de rencontres avec Madeeli

L'enveloppe budgétaire pour cette action est fixée à 15 600 € TTC.

Pour toute information technique contacter jusqu'au 4 août 2017 : cynthia.medico@madeeli.fr -
Tél : 05 61 12 57 26

Pour toute information administrative contacter : marc.bigot@madeeli.fr - Tél : 05 34 40 41 06
Ou : laurent.leriche@madeeli.fr au 05 34 40 41 18